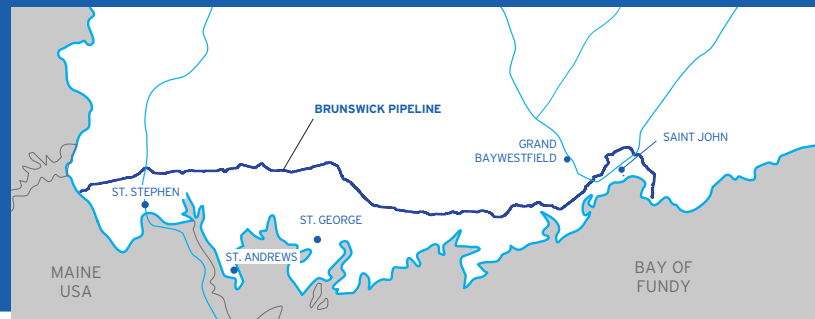


OÙ SE SITUE LE GAZODUC BRUNSWICK PIPELINE

À partir de Saint John, le gazoduc Brunswick Pipeline traverse le sud-ouest du Nouveau-Brunswick et aboutit à la frontière canado-américaine près de St. Stephen



Comme le gazoduc Brunswick Pipeline est enfoui sous le sol, des panneaux de signalisation, tel qu'illustré ici, ont été installés au-dessus du sol pour indiquer le tracé général du gazoduc. Le numéro de téléphone sur ces panneaux de pipeline sert à:

1. Signaler une urgence relative au gazoduc (en appuyant sur l'option 1)

2. Lancer une demande de dépistage (en appuyant sur l'option 2)

3. Communiquer avec le personnel de Brunswick Pipeline (en appuyant sur l'option 3)

Veuillez noter que les panneaux et les cartes illustrant le gazoduc reflètent l'emplacement général du gazoduc Brunswick Pipeline, mais vous DEVEZ quand même appeler au 1-888-410-2220 avant de creuser ou de traverser l'emprise avec un véhicule ou de l'équipement lourd.

Comment signaler une urgence relative au gazoduc

Si vous croyez avoir endommagé ou exposé un gazoduc ou si vous observez une activité inhabituelle ou suspecte à proximité de notre gazoduc, appelez immédiatement le 911 ou le 1-888-410-2220.

EN CAS D'URGENCE LIÉE AU GAZODUC, QUITTEZ IMMÉDIATEMENT LA ZONE, PUIS APPELEZ LE 911 OU LE 1-888-410-2220



Comment planifier un projet sécuritaire

- Planifiez votre projet
- Si votre projet comprend une perturbation du sol plus profonde que 12 pouces ou 30 cm, vous devez faire une demande de dépistage
- Faites une demande de dépistage en Cliquant ou en Appelant avant de Creuser : c'est la loi
- Obtenez l'autorisation et suivez les directives fournies par Brunswick Pipeline

Pour de plus amples renseignements sur les règlements gouvernant les projets de perturbation du sol, scannez le code QR ou visitez notre site : www.emerane Brunswick.com/technicalguidelines



URGENCE:

APPELEZ LE 911 | 1-888-410-2220



CLIQUEZ OU APPELEZ AVANT DE CREUSER

www.clickbeforeyoudig.com OU 1-888-410-2220

INFORMATIONS GÉNÉRALES

(506) 693-4214 | brunswickpipeline@emera.com

www.emerane Brunswick.com



@Emera_NB



Emera New Brunswick



CONSIGNES DE SÉCURITÉ DU GAZODUC

Renseignements pour les **propriétaires fonciers, les résidents et les entreprises**

À propos de cette brochure

On vous a fait parvenir cette brochure sur la sécurité des gazoducs parce que vous habitez ou travaillez près de notre emprise de gazoduc ou parce que vous exercez des activités de perturbation du sol près du gazoduc Brunswick Pipeline, ou de ses installations connexes.

- Le gazoduc Brunswick Pipeline est un gazoduc à haute pression qui s'étend de Saint John à St. Stephen
- Le gazoduc Brunswick Pipeline est la propriété d'Emera Nouveau-Brunswick et il a été exploité en toute sécurité depuis sa mise en service en 2009

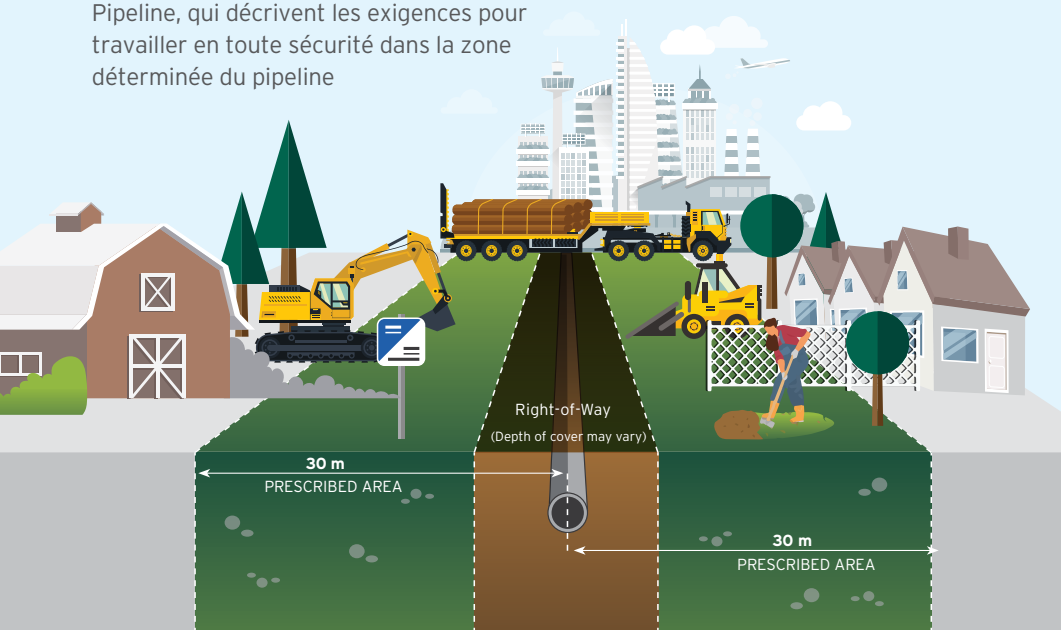
Nous sommes tous responsables de prévenir les dommages aux pipelines. Comme les pipelines sont enfouis, ils peuvent être exposés à des dommages accidentels dus à des activités de construction ou de perturbation du sol à proximité. Ce type de dommage peut être évité. Après avoir lu les consignes de sécurité importantes dans cette brochure, vous devriez être en mesure de :

- Reconnaître la présence d'un pipeline
- Localiser les directives techniques s'appliquant au gazoduc Brunswick Pipeline, qui décrivent les exigences pour travailler en toute sécurité dans la zone déterminée du pipeline

- Savoir comment creuser en toute sécurité près du gazoduc
- Savoir comment traverser le gazoduc en toute sécurité
- Reconnaître une fuite du gazoduc
- Savoir quoi faire dans le cas peu probable d'une urgence liée au gazoduc
- Contacter Brunswick Pipeline pour demander un dépistage du gazoduc

Veillez conserver cette brochure et partager ces informations avec d'autres personnes qui travaillent avec vous.

Pour toute question concernant le contenu de cette brochure, veuillez contacter le bureau de Brunswick Pipeline au 1-888-410-2220 (en appuyant sur l'option 3) ou consulter brunswickpipeline@emera.com.



APPELEZ OU CLIQUEZ AVANT DE CREUSER

www.clickbeforeyoudig.com OR 1-888-410-2220

Les dommages aux gazoducs se produisent le plus souvent lorsque quelqu'un heurte accidentellement un gazoduc en creusant à proximité ou cause des dommages en traversant l'emprise avec de l'équipement lourd. Ces activités non autorisées peuvent avoir de graves conséquences, y compris des blessures à vous et à d'autres. C'est pourquoi vous devez obtenir l'approbation de Brunswick Pipeline avant d'entamer des projets tels que :

- **L'installation d'une clôture**
- **La plantation d'un arbre**
- **La construction d'une terrasse**
- **La construction d'un bâtiment**
- **Le début de tout autre projet d'excavation**
- **Le déplacement de véhicules ou de l'équipement lourd sur l'emprise du gazoduc**

Veillez noter que ce ne sont que quelques exemples des activités qui doivent être approuvées d'avance par Brunswick Pipeline.



Si vous n'êtes pas certain des activités autorisées sur ou à proximité de notre gazoduc, cliquez ou appelez avant de creuser. Pour de plus amples renseignements sur l'information que vous devrez fournir lorsque vous cliquez ou appelez avant de creuser, visitez www.emeranewbrunswick.com ou appelez le **1-888-410-2220** (en appuyant sur l'option 2).

C'est la loi

Ce n'est pas par simple politesse que nous vous demandons de cliquer ou d'appeler avant de creuser ou de traverser l'emprise du gazoduc. C'est exigé par l'organisme de réglementation de Brunswick Pipeline, la Régie de l'énergie du Canada (REC). La REC peut imposer des amendes aux gens ou aux entreprises qui entreprennent des activités non autorisées à proximité d'un gazoduc.

Pour de plus amples renseignements sur les règlements liés à la sécurité, visitez le site Web de la REC : www.cer-rec.qc.ca

Signes d'une fuite de gazoduc



Bien qu'une fuite de gazoduc soit peu probable, il est important que vous sachiez reconnaître les signes au cas où une fuite se produise.



VOUS POURRIEZ VOIR

Une présence continue de bulles dans les milieux humides ou inondés, ou des flammes si la fuite s'est enflammée.



VOUS POURRIEZ ENTENDRE

Un souffle d'air ou un sifflement



VOUS POURRIEZ SENTIR

Une odeur d'œufs pourris

Que faire si vous soupçonnez une fuite de gazoduc



FAITES CECI

- Quittez l'endroit immédiatement
- Appelez le 911 à partir d'un endroit sûr
- Appelez la ligne d'urgence 24 heures et sans frais de Brunswick Pipeline au 1-888-410-2220
- Suivez les directives des premiers intervenants



NE FAITES PAS CECI

- Ne tentez pas d'éteindre un incendie de gaz naturel
- Ne tentez pas de manipuler les soupapes du gazoduc
- Ne tentez pas d'ouvrir ou de fermer tout appareil pouvant produire une étincelle, tel que les téléphones cellulaires, téléphones, interrupteurs de lampes, systèmes d'alarme de véhicules, systèmes d'entrée sans clé de véhicules, et lampes de poche.

Caractéristiques du gaz naturel acheminé par le gazoduc Brunswick Pipeline :

- Plus léger que l'air : le gaz naturel est 40 % plus léger que l'air. S'il s'échappe, le gaz naturel se dissipe rapidement.
- Odeur d'œufs pourris : le gaz naturel est inodore à l'état naturel, mais Brunswick Pipeline y ajoute une substance olfactive. Ainsi, en cas de fuite, une odeur d'œufs pourris sera détectée.
- Inflammable : le gaz naturel est extrêmement inflammable et il s'enflamme facilement sous l'action de la chaleur, des étincelles ou des flammes. L'électricité statique, les brûleurs veilleuses, les allumettes et les étincelles provenant d'appareils électriques, des moteurs électriques et des moteurs à combustion interne peuvent facilement enflammer le gaz naturel.
- Asphyxiant : dans un espace fermé, le gaz naturel peut causer l'évacuation de l'oxygène, entraînant des étourdissements ou l'asphyxie.

EN CAS D'URGENCE RELATIVE AU GAZODUC, QUITTEZ LES LIEUX IMMÉDIATEMENT, ET APPELEZ LE 911 OU 1-888-410-2220.